

SOFEA

Soutien aux organismes communautaires
Famille accompagnant les familles
d'expression anglaise



ACCOMPAGNER LES FAMILLES QUÉBÉCOISES D'EXPRESSION ANGLAISE : UN GUIDE POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille

À PROPOS

Les organismes communautaires Famille (OCF) partout au Québec

Un organisme communautaire Famille (OCF), c'est un véritable allié prêt à épauler les parents durant les grandes étapes de leur vie familiale, de la grossesse à l'âge adulte. Lieux d'accueil, d'écoute et d'échanges entre parents, les OCF sont des organismes de proximité offrant des services qui répondent aux besoins des familles de tous types. Ils s'adaptent aux besoins changeants de la parentalité, reconnaissant que toutes les familles peuvent traverser des zones de turbulence ou être confrontées à des situations particulières.

Présents dans toutes les régions du Québec sous diverses appellations, ces organismes de première ligne offrent aux parents un continuum de services et de ressources tels que des ateliers et des conférences; des activités de stimulation, d'éveil au monde de l'écrit et de préparation à l'entrée scolaire; des services de répit et de haltes-garderies; des cuisines collectives, et des cafés d'échanges entre parents. Les OCF ont un impact positif dans la vie des familles au quotidien. Ils favorisent leur épanouissement, ainsi que le plein développement des enfants et de leurs parents.

L'action communautaire autonome Famille (ACAF)

Les OCF s'inscrivent dans le grand mouvement de l'action communautaire autonome québécois. C'est-à-dire qu'ils ont été créés à l'initiative des gens de leur communauté, qu'ils ont une mission qui favorise la transformation sociale, et qu'ils font preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité des situations problématiques abordées. Le statut « autonome » fait référence au fait que chaque OCF est dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

Dans une perspective de développement spécifique à la famille, les OCF ont développé une approche globale basée sur trois fondements : milieu de vie, enrichissement de l'expérience parentale et éducation populaire. C'est une approche de proximité, préventive et universelle.

La Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

Depuis 1961, la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) représente, soutient et vise à accroître le rayonnement et le développement professionnel de 266 membres, en plus de promouvoir leur savoir-faire unique en matière d'accompagnement des parents. Alimentée par l'expérience de ses membres et par leur rôle d'observateur privilégié des familles, la FQOCF agit nationalement en interpellant les décideurs publics et les médias sur des enjeux que vivent les familles.

Fière ambassadrice des familles et forte de l'impact social de ses membres au quotidien et de leur modèle d'accompagnement des parents, la Fédération est un leader rassembleur pour l'épanouissement de toutes les générations, dans une société plus juste et inclusive.

La FQOCF est une actrice de transformation sociale et une organisation inspirante et innovante. Elle a su se positionner comme partenaire incontournable dans l'écosystème Famille par son habileté à développer et entretenir des relations partenariales stratégiques. Elle exerce ainsi un fort leadership pour défendre les intérêts de toutes les familles du Québec et contribuer à leur mieux-être.



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. Qu'est-ce que le projet SOFEA?.....	4
2. Pourquoi le guide et la formation?.....	5
3. Les familles québécoises d'expression anglaise.....	6
1. MISE EN CONTEXTE	7
1.1. Les aspects législatifs et les enjeux	7
1.2. Les familles d'expression anglaise.....	9
1.3. Les organismes communautaires Famille qui accompagnent les familles d'expression anglaise.....	10
2. LA PARENTALITÉ AVEC UNE CONNAISSANCE PARTIELLE DE LA LANGUE MAJORITAIRE	12
2.1. L'importance de la langue maternelle	12
2.2. Les expériences d'apprentissage des parents.....	14
2.3. L'apprentissage d'une langue seconde	16
3. RÉFLEXIONS ET PISTES D'ACTION.....	20
3.1. Les approches plurilingues.....	20
3.2. Les réflexions au sein de l'organisme	22
3.3. Les réflexions individuelles.....	23
3.4. Au cœur des pratiques : l'inclusivité.....	25
4. ASTUCES ET RESSOURCES POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES D'EXPRESSION ANGLAISE	26
4.1. La traduction.....	26
4.2. L'utilisation de pictogrammes	27
4.3. La coanimation des activités	28
4.4. Les activités et matériel de valorisation de la diversité linguistique	28
4.5. S'inspirer : des idées pour les enfants et les parents	31
4.6. Les ressources gouvernementales et communautaires	32
BIBLIOGRAPHIE	33
REMERCIEMENTS	35

Introduction



1. Qu'est-ce que le projet SOFEA ?

Le projet Soutien aux organismes communautaires Famille accompagnant les familles d'expression anglaise (SOFEA) est une initiative conjointe de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) et du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise. En 2021, la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse consacre, dans son rapport, un chapitre 11 aux réalités des familles québécoises d'expression anglaise en démontrant que les enfants et les parents d'expression anglaise vivent des situations et des contextes de vulnérabilité inquiétants en comparaison à la moyenne des enfants, des parents et des familles d'expression française. Plusieurs recommandations sont émises, dont celle d'offrir des services préventifs pour ces familles. C'est dans ce contexte de prévention que le projet SOFEA prend tout son sens.

Phase 1

Ainsi, en 2022-2023, la FQOCF a amorcé la phase 1 du projet SOFEA pour mieux soutenir les organismes communautaires Famille (OCF) accompagnant les familles d'expression anglaise. Au cours de cette phase, le projet SOFEA a :

1. soutenu l'acquisition de savoirs et de pratiques en matière d'action communautaire autonome Famille (ACAF), pour et avec les personnes impliquées dans les organismes qui soutiennent des familles québécoises d'expression anglaise, par des activités de transfert et de mobilisation de connaissances, aux niveaux régional et provincial;
2. traduit et adapté en anglais les outils de transfert de connaissances en matière d'ACAF développés par la FQOCF;
3. diffusé aux membres et aux partenaires les outils et les savoirs spécifiques développés dans le cadre du projet.

Cette phase a été développée avec l'aide précieuse d'un comité consultatif composé de sept membres OCF accompagnant des familles d'expression anglaise et d'un partenaire spécialisé dans les enjeux liés aux réalités des communautés d'expression anglaise.

En matière de retombées, ce projet a permis de recueillir une base de données sur les besoins et les enjeux de ces familles et des OCF qui les accompagnent.

Par des activités de codéveloppement, divers outils ont été réalisés pour soutenir les OCF et les partenaires et les sensibiliser à ces réalités. De plus, l'ensemble des documents issus de la *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille* ont été traduits en anglais afin d'offrir un vocabulaire sensible et adapté aux familles québécoises d'expression anglaise.

Phase 2

Les rencontres et les discussions ayant eu lieu lors de la phase 1 ont permis de mieux saisir les différents défis et réalités des OCF, qui engendrent des fluctuations dans les capacités d'action des équipes de travail, des organismes et des régions. Avec ces constats, la phase 2 du projet poursuit les intentions et les orientations initiales en souhaitant aller plus loin pour soutenir le pouvoir d'agir de **tous ses membres OCF et de ses partenaires** envers les familles québécoises d'expression anglaise.

Les intentions sont :

1. d'augmenter la capacité d'action des membres OCF en matière d'accueil et d'accompagnement des familles québécoises d'expression anglaise;
2. de solidifier et d'élargir la concertation et le réseautage, aux niveaux national et local, des organisations concernées par l'inclusion des familles québécoises d'expression anglaise.



La formation et le guide proposent une démarche simple : **comprendre** les réalités linguistiques des familles, **contextualiser** ces enjeux dans chaque milieu, **analyser** les besoins et les obstacles, **outiller** les personnes qui accompagnent ces familles grâce à des ressources adaptées, puis **agir** avec des pratiques inclusives favorisant l'accueil et la participation de toutes les familles.

Ainsi, les activités proposées offrent, dans le respect de l'autonomie et du rythme des OCF, des outils, des ressources, des espaces de concertation et un réseau provincial fort pour mieux répondre aux besoins des familles québécoises d'expression anglaise.

À la lumière de ces constats et des besoins exprimés par les organismes, il devenait essentiel d'offrir des outils concrets pour soutenir l'accompagnement de ces familles. C'est dans cet esprit que s'inscrivent le présent guide et la formation complémentaire.

2. Pourquoi le guide et la formation ?

Pour la FQOCF et ses membres, l'inclusion est une valeur fondamentale qui est portée tant par leur vision que par leurs priorités d'action. C'est à travers cette valeur que la pertinence du projet SOFEA et les différentes actions prennent sens.

Parmi les actions développées, le guide et la formation s'inscrivent dans notre volonté de soutenir nos membres dans le développement communautaire et la mobilisation, en plus de favoriser l'épanouissement des familles québécoises. Le choix de créer un guide et une formation découle de notre volonté de sensibiliser les organisations aux réalités des familles québécoises d'expression anglaise et d'offrir des outils concrets et adaptables aux membres ainsi qu'à nos partenaires.

Nous avons la conviction qu'une meilleure compréhension des enjeux que vivent les familles et l'accès à des ressources appropriées renforceront le réflexe, la confiance et les compétences des personnes qui accompagnent directement ou indirectement les familles québécoises d'expression anglaise.

Bien que le guide et la formation abordent plus précisément les réalités des familles québécoises d'expression anglaise, nos discussions et nos échanges avec certains membres OCF et partenaires nous amènent à croire que les réflexions et les apprentissages seront pertinents pour toutes les familles québécoises qui n'ont pas le français comme langue d'usage afin qu'elles puissent bénéficier de milieux plus inclusifs et accueillants.

En somme, la FQOCF souhaite mettre en lumière la valeur des pratiques d'ACAF en montrant comment le mouvement communautaire Famille incarne ses valeurs et ses convictions à travers l'approche globale des OCF. L'examen des trois fondements de l'ACAF confirme la cohérence entre cette approche et l'ADN des pratiques des OCF, renforçant ainsi l'engagement collectif à créer des milieux toujours plus inclusifs et accueillants pour l'ensemble des familles québécoises.

Pour offrir un accompagnement juste et cohérent, il est nécessaire de comprendre à qui l'on fait référence lorsque l'on parle de familles québécoises d'expression anglaise, une réalité vaste et diversifiée.



3. Les familles québécoises d'expression anglaise

Pour la FQOCF, définir ce que recouvre le terme *familles québécoises d'expression anglaise* a été un cheminement réfléchi. Ce processus s'est construit graduellement, notamment parce qu'il n'existe pas, au sein des instances gouvernementales, de définition commune ou pleinement partagée de cette réalité.

La FQOCF définit les familles québécoises d'expression anglaise comme l'ensemble des familles qui utilisent l'anglais comme langue officielle parlée, en référence au contexte canadien, où l'anglais et le français sont les deux langues officielles. Cette définition se veut inclusive en considérant toutes les familles résidant sur le territoire du Québec. Elle englobe à la fois les personnes qui s'identifient comme anglo-québécoises et les familles non francophones pour qui l'anglais constitue la langue seconde principalement enseignée dans leur communauté ou leur pays d'origine. Elle reconnaît également que certaines de ces familles peuvent être membres des Premières Nations ou issues de l'immigration récente, ou encore appartenir à une minorité visible, dès lors que l'anglais occupe une place centrale dans leur vie quotidienne. Il importe de préciser que les catégories proposées par la FQOCF pour le projet SOFEA sont arbitraires et complexes et qu'elles sont mieux représentées sous la forme d'un continuum par la diversité des réalités que peuvent vivre les familles.

La présence de certains groupes se distingue nettement lorsque l'on compare les communautés d'expression anglaise à celles d'expression française. En effet, les populations immigrantes y sont proportionnellement plus nombreuses (28 % c. 10 %), tout comme les personnes identifiées comme minorités visibles (36 % c. 12 %). On y trouve également une représentation plus élevée de personnes membres des Premières Nations (4 % c. 2 %). Ces données, tirées du recensement du Canada de 2021,

sont pertinentes, mais elles doivent toujours être interprétées avec prudence. Comme elles reposent principalement sur la distinction entre le français et l'anglais, elles ne reflètent pas toujours toute la complexité linguistique des personnes et des familles concernées. Certaines peuvent, par exemple, être bilingues, mais avoir plus de facilité dans l'une des deux langues selon le contexte, la situation ou les besoins du moment. Cette réalité nuance les données disponibles et rappelle que les expériences linguistiques sont souvent plus diversifiées que ne le laissent paraître les catégories statistiques. Néanmoins, ces données permettent de mettre en lumière la diversité importante qui caractérise les familles québécoises d'expression anglaise et soulignent la nécessité d'adopter une approche inclusive et attentive aux réalités multiples qu'elles vivent.



Accueillir et valoriser les différences ainsi que les expériences variées des familles, afin que chacune se sente acceptée et puisse prendre sa place au sein de l'organisme, constituent des pratiques essentielles qui enrichissent la création et l'animation des milieux de vie en OCF. À ce sujet, consultez le *Guide d'appropriation sur le fondement Milieux de vie* (FQOCF, 2016c).

Après avoir clarifié qui sont les familles québécoises d'expression anglaise, il est essentiel d'examiner le contexte législatif et institutionnel dans lequel elles évoluent. Celui-ci influence directement leur accès aux services et leurs expériences quotidiennes.

1. Mise en contexte

**Contextualiser**

1.1. Les aspects législatifs et les enjeux

Au Québec, la *Charte de la langue française* et certaines lois encadrent l'utilisation du français et de l'anglais dans les services publics, les entreprises et les organismes. Cette section vise donc à faire un survol des principales lois qui peuvent toucher les familles d'expression anglaise¹.

Sur le plan de la santé et des services sociaux, la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et la *Charte de la langue française* garantissent aux personnes d'expression anglaise le droit d'obtenir des services de santé et des services sociaux en anglais, et cela, sans qu'elles aient à fournir de documents officiels.

Il existe des établissements ou points de service officiellement désignés par l'Office québécois de la langue française pour offrir des services en anglais. Toutefois, le nombre d'établissements et leur présence dans différentes régions du Québec restent limités, et l'accès à ces services peut s'avérer un réel défi pour certaines communautés plus éloignées de Montréal. Par ailleurs, bien que le personnel des établissements au Québec doive pouvoir communiquer avec les usagères et usagers d'expression anglaise de manière satisfaisante, que ce soit en faisant appel à une ou un collègue bilingue, à une ou un proche de l'usagère ou l'utilisateur ou à un service d'interprétariat, il faut reconnaître que les conditions ne sont pas toujours optimales, ni pour le personnel ni pour la patiente ou le patient, lors des consultations et des traitements. Les risques d'erreurs et de mauvaises interprétations existent, en plus de rendre les situations plus stressantes que lorsqu'elles ont lieu dans une langue première commune entre le personnel médical et la patiente ou le patient (Pocock, 2019).

Sur le plan de l'éducation, des contraintes d'accès aux établissements scolaires anglophones existent. En effet, pour qu'un enfant puisse fréquenter un établissement scolaire anglophone de niveau primaire ou secondaire, public ou subventionné, celui-ci doit être déclaré admissible à recevoir l'enseignement en anglais. Des conditions s'appliquent pour obtenir une déclaration d'admissibilité. Par exemple, il faut que l'enfant ou le parent ait réalisé sa scolarité au niveau primaire en anglais dans une province canadienne (y compris le Québec) et qu'au moins un des deux parents ait la citoyenneté canadienne. Cela dit, les contraintes d'accès ne s'arrêtent pas à l'école primaire et secondaire. Depuis l'adoption de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, les cégeps et les programmes d'études anglophones ont maintenant un plafond d'inscription limitant le nombre de personnes pouvant suivre leur scolarisation en anglais. L'ensemble de ces législations contraignent les réalités des enfants, des jeunes adultes, des mères et des pères d'expression anglaise du Québec, notamment des personnes pour qui l'anglais constitue la langue seconde principalement enseignée dans leur pays d'origine, car elles n'ont pas le droit de présenter une demande d'admissibilité. Pour plus de détails, nous vous invitons à visiter le site Internet d'Éducaloi à l'adresse suivante : <https://educaloi.qc.ca/capsules/laccs-aux-ecoles-anglophones-au-quebec>.

De plus, il importe de se questionner sur le niveau d'aisance des parents en langue française pour soutenir leurs enfants dans leurs travaux scolaires et assurer une communication orale ou écrite avec le personnel enseignant, non enseignant et professionnel du milieu scolaire. En effet, lorsqu'on maîtrise peu ou pas du tout la langue de scolarisation de son enfant, il peut être difficile de l'accompagner dans son cheminement scolaire. Cela peut se répercuter directement et indirectement sur les enfants, les parents et les familles (MacPhee, 2021).

1. IMPORTANT : Les informations mentionnées sont issues du site Internet d'Éducaloi. Comme la loi change, elles peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. Pour toute question, veuillez consulter une ou un juriste spécialisé en droits linguistiques.

Sur le plan de l'emploi, les entreprises ayant au moins 5 employées et employés doivent être en mesure de servir les clients en français, tandis que celles de plus de 25 employées et employés doivent se conformer aux règles de francisation à l'interne en démontrant que le français est la langue d'usage la plus utilisée, tant dans les échanges que dans les documents, ou que des mesures sont prises pour favoriser son usage. Bien que la perception générale soit qu'il est tout à fait possible de se trouver un emploi au Québec sans avoir besoin de connaître le français, *l'Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises et des municipalités du Québec en 2023* (Paré, 2025) démontre qu'environ 52 % des établissements exigent des compétences linguistiques en français, comparativement à 26 % pour des compétences linguistiques en anglais. Les emplois disponibles les plus courants pour les personnes d'expression anglaise sont ceux qui n'exigent aucune interaction avec le public, dont les clients ou les fournisseurs sont d'expression anglaise en provenance d'un autre pays et qui sont, généralement, beaucoup moins bien rémunérés (Miyairi et Lehrer, 2025). De façon générale, les possibilités d'avancement professionnel sont aussi réduites si le français n'est pas maîtrisé, conformément à la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, puisque les dirigeants doivent avoir une bonne connaissance du français.

Sur le plan des services publics, les fonctionnaires doivent généralement parler en français, à moins que l'organisation ou la personne soit admissible à recevoir des services en anglais selon des critères définis par la loi². Pour les familles québécoises d'expression anglaise, l'obligation de recevoir principalement des services publics en français peut entraîner certaines difficultés, comme l'incompréhension de l'information essentielle, ce qui peut causer de l'inquiétude ou des erreurs dans des démarches

importantes. Pour les parents, les démarches liées à l'éducation ou aux communications officielles exigent un effort supplémentaire, surtout lorsqu'ils ne maîtrisent pas encore bien le français. Enfin, cette réalité peut créer une dépendance aux ressources bilingues ou à des proches pour obtenir de l'aide, accentuant les défis quotidiens pour s'orienter dans le système public.

Il est important de rappeler que les OCF ne font pas partie des services publics tels qu'ils sont définis par la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*. Par conséquent, certaines obligations linguistiques s'appliquent à ces organismes, tandis que d'autres ne les concernent pas. Pour mieux comprendre les distinctions entre les règles qui touchent les organisations publiques et celles du milieu communautaire, vous pouvez consulter le site Internet d'Éducaloi : <https://educaloi.qc.ca/capsules/la-charte-de-la-langue-francaise>.

Si ces cadres légaux structurent les services auxquels les familles ont accès, ce sont leurs expériences concrètes qui révèlent les défis rencontrés au quotidien. La section suivante explore donc leurs besoins et leurs réalités sur le terrain.



2. Pour plus de détails, nous vous invitons à visiter le site Internet d'Éducaloi à l'adresse suivante : <https://educaloi.qc.ca/capsules/langue-des-services-provinciaux-et-municipaux>

1.2. Les familles d'expression anglaise

1.2.1. Les besoins et les enjeux des familles

Les familles d'expression anglaise au Québec partagent les mêmes besoins fondamentaux que l'ensemble des familles. Toutefois, lorsque leur maîtrise du français est limitée, certaines situations deviennent plus complexes et mettent en lumière des besoins particuliers. Ces besoins concernent notamment l'accès à l'information et la communication dans les services essentiels : soutien pour obtenir des services de santé, pour interagir avec les professionnels de la santé lors de consultations, d'examen ou d'explications de diagnostics, pour comprendre et remplir des formulaires administratifs, ou encore pour échanger avec le personnel du milieu scolaire lorsque leurs enfants fréquentent une école francophone.

Les données recueillies lors de la phase 1 du projet SOFEA par un comité consultatif confirment et élargissent ces constats. Selon les OCF, les familles québécoises d'expression anglaise ont également besoin :

- d'avoir un accès clair et adapté à l'information et aux services, idéalement dans leur langue;
- de sentir qu'elles appartiennent à une communauté et qu'elles y ont pleinement leur place;
- de briser l'isolement, particulièrement dans les régions où il y a peu de familles d'expression anglaise;
- d'avoir accès à des espaces sécurisants pour discuter et être entendues, sans jugement;
- de pouvoir compter sur des services de répit ou de garde bilingues, facilitant la participation aux activités communautaires
- d'être soutenues pour la réussite scolaire de leurs enfants, notamment lorsqu'elles ne peuvent les

accompagner adéquatement dans leurs travaux ou que la communication avec le personnel du milieu scolaire est difficile³.

Ces besoins, bien que semblables à ceux d'autres familles, prennent une forme particulière lorsque la langue devient un obstacle dans l'accès aux services et à la participation sociale.

Les discussions et les échanges avec les OCF lors de la phase 2 du projet nous confirment que, lorsque ces familles cognent à la porte de leur organisme, la demande d'aide s'inscrit souvent dans un contexte de crise, demandant une intensité de services plus soutenue. Cela peut s'expliquer également par certains enjeux que vivent déjà les familles québécoises d'expression anglaise (Pocock, 2023; Lavoie et Summerhays, 2024; Paquette et Groleau, 2024). En voici quelques exemples :

- Les familles d'expression anglaise sont plus nombreuses que les familles d'expression française à :
 - avoir un faible revenu familial (25 % c. 15 %);
 - percevoir leur revenu comme insuffisant pour répondre à leurs besoins de base (24 % c. 21 %).
- Les parents d'expression anglaise sont plus nombreux que les parents d'expression française à :
 - détenir un haut taux de diplomation universitaire (56 % c. 43 %), mais ne pas avoir d'emploi (15 % c. 7 %);
 - vivre un conflit travail-famille (répercussion du travail sur la vie familiale) (27 % c. 17 %), marqué notamment par un horaire atypique et une sous-utilisation des mesures de conciliation travail-famille;
 - n'avoir aucune source de soutien fréquemment disponible (43 % c. 32 %), c'est-à-dire qu'ils peuvent difficilement compter sur une source de soutien, comme leur famille élargie, leurs collègues ou leurs amis et les personnes de leur voisinage.

3. À ce sujet, consultez le guide [Des pratiques innovantes pour la réussite éducative dans les organismes communautaires Famille](#) (FQOCF, 2024).

Les données montrent que les enfants d'expression anglaise au Québec vivent dans des milieux socioéconomiques très contrastés. D'un côté, ils sont plus nombreux que les enfants d'expression française à habiter dans des secteurs très favorisés, autant sur le plan matériel (30 % c. 20 %) que sur le plan social (27 % c. 22 %). D'un autre côté, ils sont aussi plus nombreux à vivre dans des secteurs très défavorisés matériellement (18 % c. 17 %) et socialement (17 % c. 15 %).

Cette double réalité révèle un portrait très hétérogène : les familles québécoises d'expression anglaise se retrouvent à la fois dans les milieux les plus favorisés et dans les milieux les plus vulnérables. Cette affirmation vient ainsi nuancer le mythe tenace voulant que les communautés québécoises d'expression anglaise soient très fortunées. Bien que cette réalité existe, elle ne définit pas l'ensemble des personnes faisant partie de ces communautés. Une étude récente de Miyairi et Lehrer (2025), commandée par la Table ronde provinciale sur l'emploi, révèle que le chômage est plus élevé chez les personnes d'expression anglaise que chez celles d'expression française (9 % c. 5 %). En effet, ces réalités affectent tous les membres de la famille et tous les âges, notamment sur les plans de la santé et du bien-être.

En considérant les événements, les situations et les contextes de vulnérabilité comme faisant partie intégrante de l'expérience humaine, les personnes des OCF et les familles se reconnaissent une condition partagée, des aspirations communes et des valeurs réciproques, telles que le respect et l'égalité. L'approche de l'ACAF encourage les personnes œuvrant dans les OCF à valider les besoins, les attentes et les aspirations des familles, tout en reconnaissant leur dignité et la valeur qu'elles accordent à ces actions. À ce sujet, consultez le guide d'appropriation *Regard sur les contextes et les situations de vulnérabilité : l'approche globale et les pratiques d'accompagnement des familles* (FQOCF, 2019b).

Comprendre les réalités et les besoins des familles d'expression anglaise permet également de mieux saisir les défis qui touchent les OCF chargés de les accompagner. Les enjeux familiaux ont une incidence directe sur l'organisation des services.

1.3. Les organismes communautaires Famille qui accompagnent les familles d'expression anglaise

1.3.1. Les besoins et les enjeux des OCF

Pour les OCF, comprendre ces réalités est essentiel afin d'adapter leurs pratiques, d'offrir un accueil inclusif et de réduire les situations d'incompréhension ou d'isolement vécues par ces familles. Pour remplir pleinement cette mission, ils ont toutefois leurs propres besoins organisationnels et professionnels, particulièrement lorsqu'ils interviennent dans un contexte linguistique minoritaire.

Les données recueillies lors des discussions avec le comité consultatif de la phase 1 nous ont permis de mieux comprendre les besoins des organismes accompagnant les familles québécoises d'expression anglaise :

- Représentation des besoins et des défis de ces familles;
- Financement adapté aux OCF accompagnant ces familles (traduction, production d'outils, temps alloué pour le soutien dans les services, formations linguistiques, etc.);
- Enjeux de ressources humaines (embauche de personnes bilingues, surcharge pour les personnes bilingues);
- Outils, espaces et formations de codéveloppement destinés aux travailleuses et travailleurs en OCF accompagnant ces familles;
- Outils et espaces de transfert de connaissances sur l'accompagnement de ces familles.

Concrètement, les OCF ont besoin de **ressources adaptées** pour soutenir efficacement les familles : des outils de communication bilingues, des documents accessibles, des formations sur l'intervention en contexte linguistique minoritaire, ainsi que du temps et des ressources humaines pour traduire, adapter ou expliquer l'information aux parents.

Ils ont besoin de **renforcer leur capacité à comprendre les réalités linguistiques, sociales et culturelles** des familles d'expression anglaise. Cela inclut une meilleure connaissance des communautés d'expression anglaise locales, de leurs réseaux, de leurs parcours et des obstacles auxquels elles font face. Ces connaissances leur permettent d'offrir un accompagnement plus juste, plus empathique et réellement adapté.

Enfin, plusieurs OCF expriment le besoin d'être **reconnus et soutenus** dans leurs efforts d'inclusion linguistique : cela passe par une reconnaissance des réalités que vivent les familles en situation minoritaire, des partenariats solides, un financement adéquat, et une mise en commun des savoir-faire entre organismes confrontés à des réalités similaires. Le fait de travailler avec une population plurilingue demande du temps, de la flexibilité et une expertise particulière qui méritent d'être valorisés.

Cependant, même lorsque ces besoins sont identifiés et que des efforts sont déjà déployés, les OCF doivent composer avec des **défis importants**. Ces défis découlent autant de leurs propres limites organisationnelles que du contexte social, linguistique ou territorial dans lequel ils évoluent. Ainsi, ils ont des effets sur les capacités d'action de l'OCF face à l'accompagnement des familles québécoises d'expression anglaise, entraînant des disparités locales importantes dans le soutien offert à ces familles.

Ces constats mettent en évidence l'importance de s'intéresser à la manière dont la langue façonne l'expérience parentale, particulièrement lorsque la langue majoritaire n'est pas maîtrisée. La section suivante explore ces enjeux en profondeur.



2. La parentalité avec une connaissance partielle de la langue majoritaire



Être parent amène son lot de défis inévitables. Être parent en contexte minoritaire, c'est exposer davantage de vulnérabilités, surtout lorsque les connaissances en français sont très limitées. Cette section vise à mettre en lumière l'importance de la langue maternelle dans le développement de l'enfant, ainsi que les impacts potentiels des expériences d'apprentissage des langues des parents sur celles de leurs enfants. Enfin, quelques conseils seront offerts pour atténuer cette vulnérabilité et favoriser un rapport plus positif à l'apprentissage de la langue française.

2.1. L'importance de la langue maternelle

2.1.1. Le développement affectif

La langue maternelle est au cœur du développement affectif de l'enfant. C'est la langue de sa mère que le bébé est capable de reconnaître dès sa naissance et qui contribue à créer cette première connexion avec un autre être humain. Plus tard, si d'autres langues s'ajoutent à son répertoire, l'enfant associera cette langue à sa famille, ou du moins à une partie de sa famille immédiate. Elle fait généralement partie intégrante de sa construction identitaire, sauf si des événements perturbateurs l'en empêchent.

Il arrive souvent que des enfants issus de l'immigration qui ont grandi avec une première langue minoritaire à la maison délaissent cette langue entre l'âge de 6 et 12 ans, s'ils sont scolarisés dans la langue majoritaire (Grosjean, 2010). À moins que leur réseau d'amis qui parlent cette langue minoritaire soit très fort, ils vont avoir tendance à valoriser davantage la langue de l'école, au détriment de leur première langue. Ce phénomène, appelé « attrition », peut aller de la perte de connaissances linguistiques initialement acquises jusqu'à l'extinction d'une langue.

Les recherches ont montré que c'est au moment de la scolarisation que le risque d'attrition est le plus grand (Rezzoug et al., 2007).

Ainsi, il est possible de se sentir moins compétent dans sa langue maternelle, mais d'y être toutefois très attaché, voire, une fois rendu à l'âge adulte, d'en vouloir à ses parents de ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour encourager son apprentissage⁴.

Actuellement, la langue anglaise bénéficie d'une très grande valorisation dans le monde, et les produits culturels dans cette langue sont omniprésents et très accessibles. Toutefois, la présence de l'anglais au Québec est très débattue sur la place publique. Il est important de réaliser que les jeunes sont sensibles à ces discours et peuvent, très naturellement, développer un sentiment de rejet par rapport à la langue française et à ses locutrices et locuteurs, en réponse à ces discours.

Ainsi, malgré les différentes positions que l'on peut avoir sur l'utilisation de la langue anglaise, il faut savoir que la valorisation de la langue maternelle des jeunes est un facteur pouvant grandement contribuer à leur réussite éducative, comme le souligne une revue exhaustive sur le sujet (McAndrew et al., 2015).

4. Pour aller plus loin, consultez le dossier du *Devoir* intitulé « Langues maternelles en péril : pourquoi les enfants d'immigrants perdent-ils leur langue maternelle ? » (https://www.ledevoir.com/interactif/2023-05-23/bilinguisme-passif/index.html?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=boite_extra).



Un OCF valorise les forces et les expériences des familles. En contexte plurilingue, cela implique de reconnaître les défis propres aux familles québécoises d'expression anglaise tout en mettant en lumière leurs contributions. L'approche de l'ACAF est notamment centrée sur le principe de l'empowerment, qui vise à renforcer leur pouvoir d'agir, notamment en les aidant à surmonter les barrières linguistiques et à s'intégrer pleinement à leur communauté. À ce sujet, consultez le *Guide d'appropriation sur le fondement Enrichissement de l'expérience parentale* (FQOCF, 2016b).

Finalement, il est important de rappeler que chaque personne, peu importe sa langue maternelle, a un réflexe, voire un besoin naturel, d'échanger avec des gens parlant la même langue qu'elle. C'est particulièrement le cas en contexte minoritaire. Que ce soit pour renforcer un sentiment d'appartenance à sa communauté linguistique, créer une complicité, ou simplement par facilité, l'utilisation de sa propre langue avec d'autres individus au sein de leur groupe est même considérée comme un droit, notamment dans la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques de l'Organisation des Nations Unies (1992).

2.1.2. Le développement cognitif

La langue maternelle est aussi au cœur du développement cognitif de l'enfant. C'est dans cette langue que le langage sera acquis, que la pensée sera structurée et que les idées, les mots et les constructions grammaticales vont s'ancre (Cummins, 2001).

Si l'enfant est scolarisé dans sa langue maternelle, celle-ci deviendra sa langue de référence pour l'apprentissage de toute nouvelle langue. Ses connaissances dans cette langue serviront de base pour cet apprentissage (Cummins, 2001). Est-ce que la nouvelle langue utilise la même règle grammaticale ? La même structure de phrase ? Est-ce que ce mot est semblable dans la nouvelle langue ou est-il complètement différent ?

C'est pourquoi le conseil de tenter d'oublier sa langue maternelle et de s'interdire de l'utiliser pour apprendre une nouvelle langue n'est plus considéré comme efficace. Au contraire, on encourage plutôt des analyses comparatives entre la langue maternelle et la langue que l'on souhaite apprendre.

À cet égard, la langue anglaise présente un nombre impressionnant de mots identiques, ou presque, en français⁵. Pour certains apprenants et apprenantes un peu récalcitrants, souligner ces similarités, voire jouer les détectives pour trouver les écrits du quotidien, peut rendre la langue française un peu plus accessible.

Si la langue maternelle joue un rôle essentiel dans le développement des enfants, l'expérience d'apprentissage des langues vécue par les parents influence tout autant la dynamique familiale et leur rapport au français.

5. Pour plus d'informations sur ce sujet, consultez l'excellent ouvrage de Henriette Walter *Honni soit qui mal y pense : l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*, paru en 2001.

2.2. Les expériences d'apprentissage des parents

Les expériences d'apprentissage de notre langue maternelle ou d'autres langues sont bien sûr toutes différentes d'une personne à l'autre. Certaines personnes seront très enthousiastes et motivées à apprendre le français et d'autres, beaucoup moins.

Le rapport que ces personnes ont avec l'apprentissage de leur langue maternelle et celui de la langue française aura un impact à la fois sur leurs comportements dans un OCF et ceux avec le reste de leur famille, dont leurs enfants. C'est pourquoi nous avons fait le choix de présenter les distinctions selon les réalités des familles, qu'elles soient anglo-québécoises ou non francophones dont l'anglais constitue la langue seconde principalement enseignée dans leur communauté ou leur pays d'origine. Il faut rappeler que ces catégories ne sont pas figées : elles sont arbitraires et doivent être envisagées comme faisant partie d'un continuum où les réalités de certaines familles se retrouvent totalement ou partiellement.

« Accueillir les familles, leur proposer des occasions et des expériences d'apprentissage, c'est offrir un soutien qui prend en compte leurs conditions de vie dans "l'ici et maintenant". Les pratiques d'ACAF s'adaptent ainsi aux moments de disponibilité physique et psychologique des parents et des enfants. »

(Extrait du guide d'appropriation *Cultiver le goût d'apprendre en famille et entre familles*, FQOCF, 2029a, p. 16)



2.2.1. Le continuum des réalités des familles d'expression anglaise : des familles anglo-québécoises aux familles non francophones dont l'anglais constitue la langue seconde principalement enseignée dans leur communauté ou leur pays d'origine

Tout d'abord, plusieurs familles d'expression anglaise résident au Québec depuis toujours. Leurs expériences avec l'apprentissage du français sont extrêmement variées : certaines ont eu beaucoup plus d'occasions que d'autres d'interagir en français dans leur communauté. Elles peuvent avoir appris le français de façon sereine et décomplexée et seront très à l'aise, tandis que, pour d'autres, la situation sera complètement différente.

Les expériences des familles venant d'une autre province du Canada sont tout aussi variées : certaines auront appris le français en contexte d'immersion, tandis que d'autres l'auront appris de façon très théorique, avec peu d'interactions avec des locutrices et locuteurs natifs. Dans certains cas, des familles peuvent avoir été contraintes de s'implanter au Québec, alors qu'elles auraient préféré rester dans une province où l'anglais est la langue majoritaire.

Pour d'autres familles, l'apprentissage du français comme troisième, voire quatrième langue peut constituer une étape complexe et sensible. Tout d'abord, pour certaines familles, notamment celles issues des Premières Nations, des facteurs historiques et systémiques, tels que les politiques d'assimilation ou les expériences scolaires passées, ont encouragé l'apprentissage de la langue anglaise, freinant la transmission de la langue maternelle et la reléguant à un rôle moins valorisé dans l'usage quotidien et à l'extérieur des communautés ou des pays d'origine. Dans ce contexte, la coexistence de plusieurs langues peut générer un sentiment de perte ou de tension identitaires, particulièrement pour les parents qui souhaitent transmettre à leurs enfants la mémoire, l'histoire et la culture de leur communauté. Lorsque la langue maternelle occupe une place limitée dans la vie quotidienne, certains parents peuvent éprouver le sentiment de ne pas pouvoir

transmettre cet héritage à la hauteur de leurs aspirations, ce qui peut être vécu comme une forme de deuil linguistique ou culturel créant une forme de résistance à l'apprentissage d'une autre langue.

De plus, certaines familles peuvent vivre en contexte d'immigration. Elles sont alors marquées par l'expérience de s'adapter à un nouvel environnement, laquelle peut représenter une période de grande fragilité pouvant s'échelonner sur un certain nombre d'années. Elles peuvent avoir fait le choix de s'implanter au Québec en sachant que l'apprentissage du français serait nécessaire. Cependant, ce n'est pas le cas de certaines familles, qui sont surprises de devoir faire cet apprentissage. Quel que soit le parcours migratoire de ces familles, des défis additionnels reliés aux contextes de vie (recherche d'emploi, statut d'immigration ou situation économique précaires, etc.) peuvent déplacer l'apprentissage du français au second plan ou le rendre encore plus ardu. En effet, il se peut que certaines familles n'aient pas suffisamment de marge de manœuvre pour assister à des cours de français, car les deux parents doivent travailler, ou que la famille ne trouve pas de place en garderie ou en halte-garderie pour leurs jeunes enfants. Il est possible aussi que l'endroit où se donnent les cours de français soit à une distance importante de la maison, ce qui rend la gestion de l'horaire familial très complexe.

C'est pour cela que l'approche Milieux de vie est si importante :

« Les milieux de vie que sont les OCF représentent un des rares lieux où les familles immigrantes ont l'occasion de côtoyer plusieurs familles de leur société d'accueil. Cela crée des occasions d'enrichir le bagage en littératies de toutes les personnes qui s'y rassemblent »

(Extrait du guide d'appropriation *Cultiver le goût d'apprendre en famille et entre familles*, p. 24)

Selon l'endroit de provenance, que ce soit une province canadienne, une communauté ou un pays, la classe sociale, la langue maternelle et l'expérience scolaire du parent (immigrant ou non), son expérience d'apprentissage de la langue française sera très différente. Si le parent a eu la chance d'être scolarisé dans sa langue maternelle et en anglais, il aura une longueur d'avance par rapport à un parent qui :

- a dû être scolarisé uniquement en anglais, alors qu'il ne le parlait pas;
- a décroché l'école avant l'obtention d'un diplôme;
- a vécu plusieurs interruptions dans sa scolarisation;
- a été scolarisé dans une succession de langues différentes.

Finalement, que ces familles immigrantes viennent tout juste d'arriver au Québec ou qu'elles y soient présentes depuis plusieurs années, certaines d'entre elles auront vécu une expérience très positive et aimeront la cohabitation avec les familles d'expression française du territoire avec qui elles peuvent avoir des interactions fréquemment, sachant que c'est en interagissant avec des personnes qu'on apprend le mieux une langue. Elles auront l'occasion de se bâtir un réseau social sur lequel compter et avec qui interagir en français, ce qui les fera progresser rapidement. Cependant, certaines familles seront très isolées et éprouveront des difficultés à créer un sentiment d'appartenance à leur communauté. Dans certains cas, elles pourraient vivre de la discrimination de la part des membres de la communauté par rapport à leur choix ou à leur capacité de s'exprimer en anglais, ce qui limitera leurs progrès dans l'apprentissage de la langue française.

Que ce soit au Québec, au Canada ou ailleurs, il n'est pas rare que les expériences d'apprentissage du français soient marquées par des moments humiliants, voire un peu traumatisants. La correction à outrance peut engendrer, chez de nombreuses personnes, la peur de faire des erreurs. Ainsi, elles finissent par préférer ne pas essayer de s'exprimer dans cette langue, même si elles savent qu'il est bénéfique de se pratiquer. Ces souvenirs peuvent être des obstacles majeurs à tout apprentissage.

Il est triste de constater les effets de ces mauvaises expériences d'apprentissage d'une langue sur plusieurs générations. En effet, parfois, les expériences négatives vécues par certaines personnes nuisent également à l'apprentissage d'une langue de leurs enfants et petits-enfants.

Dans ces cas, le mieux qu'on puisse faire, c'est tenter de comprendre davantage les facteurs favorables à l'apprentissage du français et, autant que possible, d'offrir des expériences positives d'interactions en français. Il importe donc de comprendre les facteurs qui influencent cet apprentissage.

« Avec une volonté de non-jugement, les personnes œuvrant dans les OCF favorisent l'expression et les échanges réflexifs, tant dans les moments formels qu'informels. Cela signifie une attention et un soin portés :

- à l'accueil et au soutien de l'expression des personnes qui ne maîtrisent pas la langue parlée ou les codes langagiers employés par la majorité des personnes du groupe;
- au soutien des parents dans l'établissement et au maintien d'une communication positive et égalitaire avec le personnel de l'école de leurs enfants, du centre de santé et de services sociaux, etc. »

(Extrait du guide d'appropriation *Cultiver le goût d'apprendre en famille et entre familles*, p. 18)

2.3. L'apprentissage d'une langue seconde

2.3.1. Les facteurs favorables à l'apprentissage d'une nouvelle langue

Le temps nécessaire à l'apprentissage d'une nouvelle langue, pour un enfant comme pour un adulte, varie grandement selon une multitude de facteurs (Tupula Kabola, 2025). Ces facteurs peuvent

être en lien avec la langue que l'on veut apprendre, avec le contexte d'apprentissage ou avec les caractéristiques de l'apprenante ou l'apprenant.

Facteurs en lien avec la langue que l'on veut apprendre :

- **La proximité de cette langue avec la langue maternelle** : si les deux langues ont des structures, des sonorités ou du vocabulaire semblables, l'apprentissage de la langue que l'on veut apprendre en sera facilité.
- **Le statut sociolinguistique de la langue** : les personnes sont généralement très motivées à apprendre une langue majoritaire. Toutefois, le contexte sociopolitique peut avoir un impact négatif sur cette motivation, notamment dans le cas où l'on utilise la langue majoritaire pour exclure des personnes ou des groupes.

Facteurs en lien avec le contexte d'apprentissage :

- **La quantité d'expositions (durée et fréquence)** : il s'agit de l'intensité des occasions d'écouter et d'interagir dans la langue que l'on veut apprendre.
- **La qualité de l'exposition** : l'exposition est de qualité si les personnes avec qui l'apprenante ou l'apprenant interagit sont de bons modèles linguistiques, par exemple qu'elles forment des phrases complètes et qu'elles ont une prononciation et un vocabulaire adéquats.
- **L'environnement dans lequel la langue est utilisée, les exigences et les besoins quotidiens** : si la personne a besoin d'utiliser la langue dans son environnement, elle sera motivée plus naturellement.

Facteurs en lien avec les caractéristiques de l'apprenante ou l'apprenant :

- **L'âge du début de l'exposition à la langue** : les enfants ont une plus grande plasticité cérébrale, ce qui favorise l'apprentissage de la langue. Toutefois, plus on vieillit, plus il est possible de compter sur des habiletés cognitives et métacognitives pour l'apprentissage.
- **La compétence dans la langue maternelle** : il est reconnu qu'une bonne maîtrise de la langue maternelle peut faciliter l'apprentissage d'une nouvelle langue.

- **L'aptitude langagière** : une personne avec une mémoire phonologique, c'est-à-dire un système de stockage temporaire des informations verbales et sonores, plus grande va avoir plus de facilité à apprendre une nouvelle langue.
- **La personnalité** : une personne qui aime aller à la rencontre de nouvelles personnes, qui aime interagir avec elles et qui n'a pas peur de faire des erreurs aura plus de facilité à augmenter son exposition à la langue.

La motivation, la confiance en soi et la croyance en sa capacité d'apprendre sont des facteurs importants sur lesquels des intervenantes et intervenants en OCF peuvent avoir un pouvoir d'action. Offrir un contexte sans jugement, encourageant, optimiste et qui donne envie d'apprendre le français est à la portée de tous les OCF.

Apprendre une langue nécessite de la patience et de la persévérance. Il peut y avoir des moments de découragement, de là l'importance d'offrir des moments de plaisir pour apprendre en famille ! La stimulation du langage des enfants passe souvent par des comptines et la lecture d'albums. Pour les plus vieux, on peut piquer leur curiosité avec des produits culturels, comme des chansons, des vidéos et des films. Les soirées karaoké (avec des

chansons en anglais, en français et même dans d'autres langues), les soirées cinéma (en version originale avec des sous-titres) et les clubs de lecture bilingues sont autant d'activités qui permettront de familiariser des familles d'expression anglaise avec la langue française (et vice-versa) dans le plaisir.

2.3.2. Les facteurs pouvant nuire à l'apprentissage d'une nouvelle langue

Le fait d'avoir eu des expériences humiliantes dans ses cours de français, d'avoir de la difficulté à se faire comprendre, ou même le fait que les interlocutrices et interlocuteurs commencent à parler en anglais, alors que la conversation avait commencé en français, peut provoquer un sentiment d'incompétence chez la personne qui apprend le français.

De plus, le réflexe de corriger une personne qui fait des erreurs dans une langue seconde peut être utile pour son apprentissage, mais il faut le faire à petite dose et tenir compte du contexte. Lorsqu'on se fait corriger à chaque phrase, cela donne l'impression que la personne écoute pour corriger, et non pour comprendre le message. La reformulation pour valider le message est un réflexe plus axé sur la communication et moins néfaste pour l'apprenante ou l'apprenant.



Par ailleurs, il est faux de penser qu'une personne qui s'exprime difficilement dans une langue a autant de difficulté à comprendre des messages dans cette langue. Généralement, la capacité à comprendre une nouvelle langue est beaucoup plus avancée que la capacité à produire des messages, tant à l'oral qu'à l'écrit. C'est bien de nous ajuster à nos interlocutrices et interlocuteurs, mais il faut faire attention à ne pas les infantiliser.

Selon les personnes, leur vécu et leur situation, le sentiment d'incompétence peut se manifester de différentes façons. Quand on se sent incompétent dans une langue, on peut évidemment vouloir éviter des interactions, être frustré et découragé, mais ce malaise peut aussi être exprimé par de la colère, de l'impatience, et même, parfois, de l'arrogance.

Le sentiment d'incompétence des parents par rapport à la langue française aura un effet non négligeable sur la motivation de leurs enfants à apprendre cette langue. Les parents pourraient avoir un discours négatif sur l'apprentissage du français et dire à leurs enfants que c'est impossible ou que ça n'en vaut pas la peine.

Le cas échéant, les OCF peuvent jouer un rôle très important en tissant des liens avec ces familles et en créant des expériences positives avec la langue française, notamment par la transmission d'éléments culturels qui seront associés à ces moments agréables entre ces familles et des locutrices et locuteurs de langue française bienveillants.



Les facteurs pouvant nuire à l'apprentissage d'une nouvelle langue

À éviter	Comportements favorables
Dès qu'une personne d'expression anglaise arrive, aller chercher une personne qui peut communiquer en anglais sans la saluer.	Prenez le temps de saluer la personne en français, de lui sourire et de lui demander en français si elle vient voir une personne en particulier ou si vous pouvez l'aider.
Si vous maîtrisez l'anglais, passer automatiquement à l'anglais dès que vous entendez un accent anglophone.	Renseignez-vous sur le degré d'aisance et de compréhension de la personne en français. Vous pourriez vous exprimer en français si elle comprend bien et la laisser s'exprimer en anglais si c'est plus facile pour elle.
Corriger fréquemment la personne d'expression anglaise lorsqu'elle parle français.	Tolérez des erreurs et reformulez correctement pour valider le message. Vous pourriez lui rappeler, au besoin, que même des personnes qui ont le français comme langue maternelle font des erreurs, ou que vous faites vous-même des erreurs, en français et en anglais.
Laisser à la personne d'expression anglaise la responsabilité de communiquer dans la langue officielle si elle la maîtrise peu.	Même si vous ne maîtrisez pas l'anglais, cherchez des mots-clés, par exemple avec une application de traduction sur votre téléphone, pour faciliter la compréhension de chacun. Vous pouvez aussi laisser la personne s'exprimer en anglais et ensuite formuler en français ce que vous avez compris. Peut-être qu'elle pourra confirmer que vous avez bien compris.
Laisser l'inconfort de la situation vous faire oublier la présence et les besoins de la personne ainsi que votre rôle.	Souriez, pour vous apaiser et peut-être l'apaiser elle. Montrer l'exemple en riant de vos propres erreurs en anglais pourrait créer un environnement plus propice pour qu'elle soit plus à l'aise de parler en français.

À la lumière de ces éléments, les OCF disposent maintenant d'un portrait plus clair des réalités linguistiques et sociales des familles. La prochaine étape consiste à réfléchir à leurs pratiques et à identifier des actions concrètes pour favoriser l'inclusion.

3. Réflexions et pistes d'action



Pour accompagner les familles québécoises d'expression anglaise de manière inclusive tout en prenant en compte ses propres limites, il est essentiel d'examiner et de réfléchir sur ses pratiques organisationnelles et individuelles. Dans cette perspective, la section qui suit propose **plusieurs pistes d'action inspirées des approches plurilingues**, afin de soutenir ces familles tout en respectant et en valorisant leur richesse culturelle et linguistique.

3.1. Les approches plurilingues

Issues du milieu de l'éducation, les approches plurilingues ont été mises de l'avant afin de créer des environnements d'apprentissage inclusifs et sensibles à la diversité linguistique et culturelle grandissante dans les salles de classe, que ce soit au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde. Ainsi, elles visent à créer un climat général d'ouverture à la diversité linguistique au sein duquel toutes les langues parlées par les personnes d'un même milieu sont valorisées, pour que ces personnes s'y sentent accueillies et respectées. En effet, un des principes importants derrière ces approches est de prendre en compte les dimensions identitaires et socioaffectives de l'apprentissage des langues (Cummins, 2001). Si on demande aux personnes de mettre de côté leur langue et leur culture, il y a des chances que celles-ci éprouvent de la difficulté à s'engager pleinement dans un apprentissage ou dans un milieu.

De plus, dans une perspective d'apprentissage d'une langue seconde, les approches plurilingues ont aussi pour but de **légitimer les connaissances linguistiques et culturelles que les apprenantes et apprenants possèdent déjà**, « afin de permettre le transfert des habiletés et des connaissances entre les langues et [de] valoriser [la langue que l'on souhaite apprendre], de façon dynamique et non coercitive [...] » (Université de Montréal, s. d.).

C'est pour cela que, peu importe le milieu, un tel climat n'est pas toujours évident à instaurer. La professeure Françoise Armand, instigatrice des approches plurilingues au Québec avec notamment la mise sur pied du site ÉLODiL, fait souvent référence à l'image d'un funambule, qui doit trouver un équilibre entre la valorisation de la langue française et la valorisation des langues maternelles des apprenantes et apprenants (Armand, 2012).



Exemples de réflexes à adopter dans le cadre des approches plurilingues

Réflexe	Exemples
Se renseigner sur les compétences dans différentes langues.	« Quelle est votre langue maternelle ? » « Connaissez-vous d'autres langues ? » « Comment les avez-vous apprises ? »
Valoriser les compétences linguistiques dans d'autres langues.	« Wow, vous savez parler en espagnol ! » « Vous l'avez appris en un an seulement ! » « Vous arrivez à lire en français ! » « Vous avez compris mes explications en français ! »
Montrer de la curiosité sur les langues.	« Où se parle cette langue ? » « Dans cette langue, est-ce que les objets ont des genres, comme en français ? » « Je ne sais pas comment on dit ça en anglais. » « Comment ça se dit, en espagnol ? »
Comparer des mots pour faire ressortir les similarités.	« Comment dit-on ce mot en anglais ? » « C'est presque le même mot ! » « Ça se ressemble beaucoup, ça va être facile de m'en souvenir ! » « Oh, ce n'est pas du tout pareil en anglais, mais ça ressemble au mot espagnol ! »

Même si elles ont été initialement pensées dans un contexte scolaire, plusieurs pratiques pédagogiques peuvent être réalisées dans le cadre d'activités ou de services dans un OCF. La mise en place d'approches plurilingues peut être très pertinente dans le cadre de :

- l'accueil des familles d'expression anglaise, pour qu'elles se sentent accueillies;
- la communication orale et écrite avec les familles d'expression anglaise, pour qu'elles se sentent écoutées et comprises;
- l'offre d'activités structurées aux familles d'expression anglaise, entre elles et avec les familles locutrices d'autres langues, pour qu'elles se sentent incluses.

À la lecture de ces exemples, peut-être que d'autres idées vous sont venues en tête. Dans les prochaines sections, plusieurs idées seront proposées. Cependant, avant de vous lancer dans l'action, il est important de prendre un pas de recul afin de réfléchir à vos pratiques organisationnelles actuelles ainsi qu'à vos pratiques individuelles. Ces réflexions vous permettront de cibler davantage les actions à envisager pour accueillir ces familles, en fonction de vos propres réalités et biais.

3.2. Les réflexions au sein de l'organisme

D'entrée de jeu, nous vous invitons à vous poser les questions suivantes en équipe :

- Quelles actions concrètes mettons-nous déjà en place pour accueillir les familles d'expression anglaise ?
 - Ces actions sont-elles suffisantes pour créer un environnement inclusif ?
- Quelles ressources (humaines, matérielles, financières) avons-nous actuellement pour répondre aux besoins des familles d'expression anglaise ?
 - Ces ressources sont-elles accessibles et bien utilisées ?
- Quels documents ou contenus devraient être traduits en priorité pour faciliter l'accès à l'information ?
- Jusqu'où pouvons-nous accompagner ces familles (limites en matière de traduction, animation en anglais, etc.) ?
- À quel point connaissons-nous les familles d'expression anglaise de notre région ?
 - Quel est leur contexte de vie ?
 - Quelles autres langues sont parlées dans la famille ?
 - Quelle est la place de la littératie dans leur foyer ? Sont-elles à l'aise de lire dans leur langue maternelle ?
- Serait-il pertinent et réalisable d'offrir certaines activités uniquement en anglais ?
 - Quels seraient les avantages et les défis d'une telle initiative ?
- Comment reconnaissons-nous le travail des membres de l'équipe qui traduisent et adaptent la documentation ou qui interagissent davantage avec les personnes d'expression anglaise ?
 - Est-ce que cette reconnaissance est suffisante et équitable ?

- Quelles actions mettons-nous de l'avant pour valoriser la diversité linguistique et culturelle de notre région ?
 - Ces actions rejoignent-elles réellement les familles qui maîtrisent peu ou pas le français ?
- Si nous n'avons pas les outils ou les ressources nécessaires, quels autres services ou organisations seraient mieux adaptés pour répondre aux besoins de ces familles ?
 - Comment pouvons-nous établir des partenariats ou orienter les familles vers ces ressources ?

Ces pistes de réflexion, qui seront à explorer en équipe, vous permettront de prendre conscience des ressources que vous avez au sein de l'organisme, des défis et des possibilités, notamment concernant l'accompagnement des familles québécoises d'expression anglaise. Bien entendu, le travail ne s'arrête pas là !

Si l'analyse organisationnelle est essentielle, l'inclusion repose aussi sur les pratiques individuelles des intervenantes et des intervenants. Réfléchir à sa posture professionnelle est donc un levier central pour accompagner ces familles avec sensibilité et cohérence.



3.3. Les réflexions individuelles

Dans une optique d'ouverture à l'autre, une réflexion en trois étapes est à mettre en place à un niveau individuel et relationnel : la décentration, la compréhension du cadre de référence de l'autre ainsi que la négociation et la médiation (Cohen-Émerique, 1993).

3.3.1. Décentration

La décentration, c'est de prendre conscience de votre propre cadre de référence, c'est-à-dire de vos valeurs, de votre situation sociale (genre, origine, langue, etc.), de votre maîtrise des codes de fonctionnement des interactions interpersonnelles, de vos préjugés envers les personnes d'expression anglaise, de vos pratiques professionnelles, etc. L'idée est donc de porter le miroir vers soi dans un but d'apprivoiser ses inconforts, de reconnaître ses propres limites, d'accueillir ses émotions et de faire la part des choses lorsqu'on est face à l'autre. On souhaite aussi, par ce travail de réflexion, prendre conscience de ce qu'on appelle, en intervention interculturelle, les « filtres qui entravent l'intervention » (Montgomery et Bourassa-Dansereau, 2017, p. 23), lesquels représentent les lunettes que l'on porte et qui viennent teinter nos interventions. En voici quelques exemples :

- Le filtre **culturaliste** fait en sorte que l'on considère les personnes d'expression anglaise comme un bloc homogène et peut minimiser les caractéristiques qui distinguent les personnes entre elles (réductionnisme).
 - Exemple : une intervenante ou un intervenant présume que toutes les personnes d'expression anglaise sont peu à l'aise en français et décide d'animer automatiquement l'activité en anglais, sans vérifier les besoins individuels et collectifs des familles.

- Le filtre **pathologisant** nous amène à ressentir que la personne devant nous n'a aucun pouvoir, ce qui amène une victimisation du vécu de l'autre.
 - Exemple : une intervenante ou un intervenant assume qu'une mère d'expression anglaise est incapable de gérer ses démarches parce qu'elle comprend peu le français. L'intervenante ou l'intervenant prend donc le contrôle de la situation et fait les appels à sa place, la présentant comme « victime » plutôt que comme partenaire capable d'agir.
- Le filtre de la **médiatisation** peut amener des généralisations simplistes sur un groupe précis influencées par les médias.
 - Exemple : une intervenante ou un intervenant affirme que « les personnes d'expression anglaise refusent d'apprendre le français » parce qu'elle ou il a souvent entendu ce discours dans les médias, sans tenir compte des parcours individuels et des motivations réelles ni des obstacles concrets que certaines personnes rencontrent.

Ainsi, nous vous invitons à vous poser ces questions individuellement :

- Comment est-ce que je réagis en présence de quelqu'un qui me parle en anglais ou qui comprend très peu le français ? Pour quelles raisons, selon moi ?
- Quels sont les filtres qui influencent ma vision des personnes d'expression anglaise ?
- Quels sont mes préjugés envers les personnes d'expression anglaise ? (Par exemple, elles ne souhaitent pas s'intégrer, elles sont plus reconnaissantes, elles sont plus ouvertes d'esprit, elles manquent de capacité d'adaptation, etc.)
- Quelles sont mes valeurs personnelles et professionnelles ?
- Quelles sont mes limites personnelles et professionnelles en intervention ?

3.3.2. Compréhension du cadre de référence de l'autre

Ce processus de réflexion est nécessaire afin d'être disponible pour l'étape suivante, soit entrer en contact avec le cadre de référence de l'autre dans un but de compréhension et de respect de celui-ci. Pour cela, il faut faire preuve d'une humilité culturelle, c'est-à-dire être à l'écoute des personnes concernées afin de comprendre leur propre cadre de référence, sans tenir pour acquises certaines choses en lien avec leur langue, leur culture ou autre. L'idée est de chercher à comprendre avant d'être compris et de tenter de se mettre à la place de l'autre pour mieux le comprendre.

3.3.3. Négociation et médiation

L'étape de la négociation et de la médiation survient lorsqu'un conflit de valeurs ou de pratiques apparaît entre l'OCF et une famille, c'est-à-dire lorsque certaines façons d'agir ou de penser vont à l'encontre de ce que nous considérons comme souhaitable ou approprié. Pour demeurer dans une posture de collaboration, il y a trois conditions nécessaires Cohen-Émérique, 1993) :

1. **Reconnaître qu'il s'agit bien d'un conflit de valeurs**, et non d'un comportement déviant ou anormal à corriger.

Par exemple, lorsqu'une famille d'expression anglaise insiste pour utiliser uniquement l'anglais lors d'une rencontre, cela n'est pas forcément un refus de s'intégrer, mais peut être lié au stress linguistique, à une incompréhension ou à une expérience passée difficile avec le français. La famille pourrait simplement avoir de la difficulté à l'exprimer.

Cela ne s'applique pas si les propos sont offensants ou haineux. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un simple conflit de valeurs, mais d'un comportement qui doit être encadré.

2. **Considérer l'autre personne comme un égal**, en accordant autant d'importance à ses besoins, à ses réalités et à ses points de vue que nous souhaitons qu'elle en accorde aux nôtres.

3. **Chercher un terrain d'entente ensemble.**

La recherche d'un compromis nécessite de s'inclure dans la solution : accepter que certaines pratiques puissent être ajustées pour tendre vers un accord mutuel.

Par exemple, cela peut se traduire par l'ajout de quelques consignes en anglais dans une activité offerte principalement en français, ou par l'utilisation de pictogrammes pour réduire la charge linguistique, tout en maintenant un objectif de compréhension mutuelle.

En intervention, il n'est pas réaliste de croire que nous serons toujours en accord avec les valeurs ou les comportements des familles. Toutefois, en demeurant ouvert aux compromis et en cherchant des solutions qui favorisent l'inclusion, il devient possible de maintenir un climat de respect et de collaboration, même dans la diversité linguistique et culturelle.

Ces réflexions personnelles alimentent directement les pratiques inclusives mises en place dans les OCF. En adoptant une posture ouverte et accueillante, les intervenantes et intervenants créent un environnement propice à la participation et à la confiance.



3.4. Au cœur des pratiques : l'inclusivité

L'accueil constitue un élément central des pratiques inclusives. Adopter une posture d'ouverture implique de faire preuve d'une curiosité bienveillante, de prêter attention tant au non-verbal qu'aux non-dits et de soutenir (parfois de manière créative) l'expression de la personne. Ces attitudes de base contribuent à créer un climat où chacun se sent respecté, entendu et considéré.

La **création d'occasions de dialogues entre les familles** d'expression anglaise et les autres familles de l'organisme est bien sûr aussi une bonne pratique d'inclusion. Bien entendu, l'idée est de trouver un équilibre sain entre les activités plurilingues et celles dans une seule langue. En effet, vous pourriez choisir, par exemple, de faire un groupe en français et un en anglais pour certaines activités portant sur des thèmes pouvant être sensibles pour les familles, si c'est quelque chose qu'il est possible de faire au sein de votre organisme, tout en vous assurant d'inviter toutes les familles aux sorties, aux activités ludiques ou aux ateliers de cuisine collective, afin de leur permettre de créer des ponts.

Rendre les informations accessibles

(par exemple en traduisant certaines parties ou l'entièreté de certains documents de l'organisme, ou en vulgarisant davantage les informations en français) est bien entendu une pratique à envisager si ce n'est déjà fait. Enfin, le travail en partenariat avec d'autres intervenantes et intervenants de votre équipe ou d'autres organismes et avec des interprètes est également une pratique gagnante dans une optique d'inclusion et de médiation.

Il est important de noter que le principe des pratiques inclusives n'est pas de donner toute l'attention aux familles d'expression anglaise ou de cultures minoritaires, mais que **toutes et tous, peu importe leur culture d'origine ou leur langue parlée, se sentent les bienvenus dans l'organisme et reconnus.**

Si les activités ou les échanges réalisés sont plutôt difficiles ou créent des tensions, invitez les familles à effectuer un travail de décentration. Cela pourra les aider à remettre en perspective leur niveau de confort au contact de gens aux parcours différents et contribuera à la cohésion du groupe.



Favorisez l'échange d'expériences et mettez en avant son importance pour créer des liens et des réseaux d'entraide. Les familles d'expression anglaise peuvent parler de leurs propres expériences, enrichissant ainsi la communauté et favorisant une meilleure compréhension entre les groupes linguistiques. À ce sujet, consultez le *Guide d'appropriation sur le fondement Éducation populaire* (FQOCF, 2016a).

4. Astuces et ressources pour accompagner les familles d'expression anglaise



Nous avons rassemblé dans cette partie des idées, des astuces et des ressources pouvant vous aider à accompagner les familles québécoises d'expression anglaise.

Pour soutenir cette inclusion, plusieurs outils pratiques peuvent faciliter la communication et la participation des familles, dont la traduction – un élément central lorsqu'on intervient en contexte plurilingue.

4.1. La traduction

Bien que rien ne puisse surpasser une traduction effectuée par une ou un spécialiste ou une personne maîtrisant la langue en question, des applications et des sites de traduction existent et sont utilisés régulièrement par de nombreuses personnes :

- Que ce soit [DeepL](#) ou Google Traduction, ces sites traduisent de façon assez juste et peuvent être utilisés pour vous aider dans vos traductions de documents au besoin.
- Le site [Lexilala](#) propose une liste de plus de 700 mots-clés et expressions d'usage fréquent avec les enfants (centres de la petite enfance, garderies et milieu scolaire), traduits en 17 langues. (Attention, ce site a été conçu en France, donc certains mots en français utilisés sont différents de ceux utilisés au Québec.)

Qu'en est-il de demander à un parent, à un tiers ou à un enfant qui fréquente l'organisme de soutenir la traduction ?

Bien que cette question puisse paraître simple, la réponse demeure complexe et elle doit être interprétée selon le contexte de la personne et de la famille. En voici quelques exemples :

- Qui est la personne ?
 - Quel est son rôle dans la famille, son âge, son état de santé physique et mental, ses aptitudes en littératie, etc. ?

- Certaines personnes peuvent être très compétentes en anglais parlé, mais éprouver de la difficulté en anglais écrit.
- Quel est le sujet ?
 - Est-ce qu'il s'agit d'un sujet délicat ou d'information générale ?
 - Est-ce que le fait d'utiliser une autre personne (tiers ou enfant) pourrait nuire au sentiment de compétence parentale du parent ?
- Quelle est l'étendue de la tâche ?
 - Est-ce qu'il s'agit d'une publication pour les réseaux sociaux (court) ou d'une intervention familiale (long) ?
 - Est-ce que la personne pourrait être rémunérée pour son service ?

De plus, il est important de prendre en considération qu'il existe des **variabilités linguistiques** selon la provenance géographique. Par exemple, les familles d'expression anglaise qui résident au Québec depuis des décennies et celles issues d'une autre province canadienne peuvent privilégier des termes différents, ce qui peut altérer la compréhension selon l'interlocutrice ou l'interlocuteur.

Interpeller un enfant pour soutenir la traduction devrait toujours être réalisé avec le consentement libre et éclairé de l'enfant, en prenant en compte le niveau d'aisance du parent et le contexte. Des études sur le sujet indiquent que, pour certains enfants, cette tâche a eu des impacts négatifs



sur leur bien-être, notamment par la responsabilité que cela implique. D'autres études, au contraire, mentionnent que des enfants s'étaient sentis valorisés dans ce rôle et que cela leur avait donné de la force et de la confiance (Antonini, 2022). Il est intéressant de noter que certaines organisations peuvent, en dernier recours, interpellier l'enfant pour la traduction, tandis que d'autres refusent catégoriquement cette pratique.

Bien que les points soulevés ne soient que des repères pour répondre à cette question, il demeure important d'agir de manière équilibrée et sensible. Pour un parent volontaire, soutenir la traduction d'un document ou d'une publication peut être une occasion de valoriser ses forces et ses compétences. En ce sens, il s'agit d'une pratique cohérente avec les principes de l'éducation populaire, soit de renforcer le pouvoir d'agir. Ainsi, avant d'appliquer cette pratique, les OCF sont invités à prendre un moment en équipe pour y réfléchir.

Lorsque la traduction seule ne suffit pas, d'autres moyens visuels peuvent soutenir la compréhension, notamment l'usage de pictogrammes adaptés au milieu de vie.

4.2. L'utilisation de pictogrammes

Si la communication concerne des éléments prévisibles dans le milieu de vie de l'OCF, vous pourriez considérer mettre en place certains pictogrammes. L'application gratuite [Komm](#) qui présente notamment des pictogrammes pouvant aider à aborder avec des parents des sujets concernant leurs enfants en milieu de garde, peut être très pertinente. Si vous êtes membre de l'Association des haltes-garderies communautaires

du Québec (AHGCQ), vous avez accès à la *Trousse d'outils ludiques pour favoriser la communication des enfants en halte-garderie communautaire : je communique avec les autres*.

Bien sûr, vous pouvez vous-même produire des pictogrammes plus adaptés à votre réalité d'organisme à l'aide d'images disponibles sur des sites de photos et d'illustrations libres de droits, tels que [Pixabay](#). Par exemple, à côté de l'endroit pour mettre les bottes de neige, au lieu d'afficher un panneau où il est simplement écrit « Mettez vos bottes de neige ici s'il vous plaît », vous pourriez ajouter une image de bottes de neige et inscrire « Please put your snowboots here » en dessous de la phrase en français. L'image attire l'attention des personnes sur un panneau écrit en français, et la phrase en anglais valide le sens de la phrase et leur permet un certain contact avec le français. Vous pourriez même laisser un espace sur la feuille pour ajouter au stylo (effaçable si la feuille est plastifiée) la même phrase dans une autre langue parlée dans la communauté.

Notez que les langues française et anglaise sont très complémentaires et que, parfois, le nom est très semblable dans les deux langues. Vu que, en anglais, l'adjectif est placé avant le nom et qu'en français, il est placé après le nom, vous pourriez vous amuser à mettre ces similarités en évidence : « Coin des ARTISTeS corner. »

Afin d'utiliser de façon optimale les pictogrammes, vous pouvez mettre sur pied un livret simple comprenant les pictogrammes utiles à votre milieu, livret qui sera placé à un endroit accessible pour

tout le personnel. Il est recommandé d'inscrire le mot relié à l'image sous cette dernière, de préférence en français et en anglais, pour aider l'interlocutrice ou l'interlocuteur à associer le mot à son image.

Il est important de faire bien attention à la manière dont nous employons les pictogrammes avec des adultes, car certains peuvent sentir que nous les infantilisons si nous faisons appel à des images. Rappelez-vous donc de garder un ton et des intonations neutres et n'hésitez pas à utiliser l'humour avec le parent. Cela aide à construire une complicité autour des images et à rendre le tout moins protocolaire. Enfin, le fait de demander par la suite au parent comment se disent ces mots dans sa langue peut être aidant afin de créer une relation égalitaire.

4.3. La coanimation des activités

La coanimation avec une personne bilingue constitue une stratégie efficace pour favoriser l'inclusion des familles québécoises d'expression anglaise, en renforçant leur sentiment d'appartenance et leur compréhension lors des activités. Toutefois, tous les OCF ne disposent pas nécessairement d'une ressource bilingue au sein de leur équipe. Il peut donc être pertinent d'explorer des collaborations externes afin d'offrir des activités adaptées sur le plan linguistique. Cette approche permet non seulement de dépasser les limites linguistiques de l'organisme, mais aussi de créer des partenariats dynamiques avec la communauté.

Au-delà des outils linguistiques, certaines activités éducatives favorisent la valorisation et la reconnaissance des différentes langues parlées au sein des familles, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance.

4.4. Les activités et matériel de valorisation de la diversité linguistique

Les approches plurilingues s'appuient sur la valorisation de la diversité linguistique. Bien que ces approches aient été conçues pour la salle de classe, plusieurs pratiques et activités peuvent être adaptées à une variété de contextes : auprès de parents ou d'enfants, ou encore en activités parent-enfant. L'objectif demeure le même : reconnaître, accueillir et mettre en valeur les langues présentes dans l'OCF afin de renforcer le sentiment d'appartenance, l'ouverture à l'autre et l'inclusion.

Dans cette section, nous proposons différentes idées d'activités et de matériel simples à mettre en place, tout en restant en cohérence avec les fondements des approches plurilingues. Ces propositions peuvent être modulées selon votre milieu, vos ressources et les besoins des familles que vous accompagnez.



Exemples de pratiques pédagogiques proposées par les approches plurilingues⁶

Activités avec les enfants	Adaptation pour le parent ou manière dont il peut s'impliquer
Éveil aux langues	<p>Activités permettant la manipulation et le contact avec des corpus oraux et écrits de différentes langues pour amener les enfants à développer des capacités d'observation réfléchie sur les langues en tant qu'objet d'analyse.</p> <p>Les parents peuvent s'impliquer dans la traduction d'une phrase ou d'un court texte dans leur langue et/ou dans la narration de certaines parties d'une histoire, par exemple, ou encore se lancer dans la réalisation d'un imagier plurilingue.</p>
Sacs d'histoires	<p>Sacs que les enfants rapportent à la maison pendant quelques jours contenant un livre bilingue (français et langue maternelle de l'enfant), un CD du livre lu dans plusieurs langues et un jeu en lien avec le livre pour toute la famille.</p> <p>Peu importe l'âge de l'enfant, le parent est invité à participer aux activités du sac d'histoires avec son enfant et à lui lire l'histoire. Les parents peuvent aussi participer à la confection des sacs d'histoires.</p>
Production de textes identitaires bilingues et plurilingues	<p>Réalisation, par les enfants, de travaux créatifs où les différentes langues qu'ils parlent se côtoient, à l'oral ou à l'écrit (récits de vie écrits ou balados, par exemple). Certains des travaux peuvent ensuite être sélectionnés par les enfants pour être exposés.</p> <p>Les parents peuvent aider leurs enfants à écrire leur texte dans leur langue maternelle ou à l'enregistrer. Une activité peut aussi être faite uniquement entre adultes. Ceux-ci seront alors invités à écrire un texte où les différentes langues des participants s'entremêlent.</p>
Exploitation de livres bilingues ou plurilingues	<p>Narration, auprès d'un groupe d'enfants, d'un même livre dans différentes langues.</p> <p>Les parents peuvent être invités à lire des livres bilingues où les différentes langues qu'ils utilisent et apprennent sont utilisées, l'une après l'autre ou simultanément, selon les personnages et leur contexte. Les parents pourraient aussi faire la narration dans leur langue maternelle.</p>
Exploitation de livres évoquant les autres langues et cultures, la différence, l'altérité	<p>Narration, auprès d'un groupe d'enfants, de livres qui permettent une discussion sur les défis de l'apprentissage d'une langue, sur les différences d'accent et de culture, etc.</p> <p>Les parents peuvent être invités à participer à cette activité en présentant leur langue, en disant quelques mots dans celle-ci et en présentant brièvement leur culture ou leur pays d'origine aux enfants.</p> <p>Les intervenantes et intervenants animent une rencontre d'échanges entre parents traitant de ces thèmes.</p>
Les clins d'œil plurilingues	<p>Pratiques variées, comme faire chanter « Bon anniversaire » dans différentes langues, demander si quelqu'un sait comment on dit ce mot dans une autre langue lors de la lecture d'un album, ou demander si tel mot ressemble à un mot dans une autre langue, dans une chanson par exemple.</p> <p>Ces activités peuvent être réalisées dans les OCF, auprès des familles, mais aussi auprès des membres du personnel.</p>

6. Ces informations proviennent des recherches d'Armand (2012), à l'exception des informations présentées dans la troisième colonne, qui sont des adaptations proposées par l'organisme J'apprends avec mon enfant (JAME).

La fleur des langues

La création d'une fleur des langues est une activité souvent mise de l'avant lorsqu'on aborde la diversité linguistique. Il s'agit d'inscrire sur chaque pétale le nom des langues que les personnes fréquentant l'organisme maîtrisent. Cette activité, qui invite les participantes et participants à mettre en lumière les langues faisant partie de leur vie, permet de beaux échanges sur la langue, stimule la curiosité envers les autres membres du groupe et valorise leur bagage. Cette activité permet également de mieux saisir le cadre de référence des participantes et participants. Faites une simple recherche sur un moteur de recherche (section Images) pour vous inspirer.

La méthode Photovoice

La démarche Optique Familles, une recherche-action de type *photovoice* réalisée dans le cadre du projet AGORA par la FQOCF et le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille de l'Université du Québec à Trois-Rivières, visait à soutenir le transfert et la mobilisation des connaissances sur l'accompagnement des familles en action communautaire autonome. En invitant les participantes et participants à photographier et à décrire des aspects de leur réalité qui les interpellaient, la méthode Photovoice a favorisé l'expression individuelle, l'observation attentive et les échanges entre parents, lesquels ont permis de dégager des thèmes communs liés à leurs expériences en OCF. Cette démarche a mené à la création de l'exposition *Bienvenue chez vous!* (2017) ainsi qu'à un livre regroupant photos et témoignages. À partir de cette démarche, les OCF peuvent s'inspirer et adapter les activités pour que les familles puissent exprimer leur expérience à l'égard d'un thème. Le fait d'utiliser la photo comme moyen d'expression permet aux familles ayant des langues diverses d'apprendre à se connaître, de se comprendre et de se solidariser. Pour en savoir plus : https://fqocf.org/wp-content/uploads/2020/05/Guide_Optique-Familles-FQOCF_9de%CC%81c2019-avec_tous-signets.pdf.

Activités d'échanges entre les familles

À la suite d'une activité réalisée lors de la Rencontre nationale 2025, près de 50 participantes et participants ont réfléchi collectivement à des « activités géniales » qui permettent de favoriser l'« entre-familles ». En voici quelques exemples :

- **Jumelage de familles**, sous forme de parrainage entre familles d'expression anglaise et d'expression française. Cette activité pourrait même se faire avec des familles venant d'autres organismes de la communauté;
- **Activités bilingues** : organisation d'ateliers ou de conférences bilingues, soirées thématiques où toutes les personnes s'expriment en anglais, ateliers d'échange linguistique et culturel, café-rencontre anglais-français, activités de cuisine collective bilingues;
- **Créativité et expression** : chant de comptines en anglais et en français, réalisation d'une pièce musicale ou d'une œuvre d'art collective, jeux de société bilingues (par exemple, « devine mon mot/expression »).

Activités et jeux d'éveil aux langues

L'équipe ÉLODiL a réalisé un guide intitulé *Éducation interculturelle et diversité linguistique*, qui contient une variété d'activités pédagogiques à adapter selon l'âge des enfants ainsi que des jeux collectifs plurilingues, qui peuvent être inspirants pour des intervenantes et intervenants dans un OCF.

Par exemple :

- L'activité *Les bonjours* est une belle activité d'accueil lorsqu'un milieu reçoit des familles qui parlent une variété de langues.
- L'activité *L'enquête sur les langues* est une activité permettant à la communauté de mieux se connaître en encourageant les contacts entre personnes locutrices de langues différentes.
- L'activité *Les emprunts* permet de valoriser les mots provenant de différentes langues et cultures qui sont utilisés dans la langue française.
- L'activité *Le parler bilingue* permet de légitimer cette pratique très courante au sein des familles bilingues et qui est souvent jugée négativement dans la société.

- L'activité *Les congénères* permet, tant aux personnes d'expression anglaise qu'à celles d'expression française, de prendre conscience des similarités entre des mots français et des mots anglais, pour favoriser la confiance en soi et la motivation à apprendre ces deux langues⁷.
- Les activités *Les jours de la semaine* et *Les expressions imagées* permettent à des familles avec peu de connaissances du français de s'approprier quelques mots ou expressions, avec un regard comparatif favorisant la curiosité.
- Les différents jeux proposés, *La balle imaginaire* ou *Je vais au marché*, permettent aux locuteurs et locutrices de différentes langues de se sentir inclus.

Pour voir les fiches d'activités : <https://elodil.umontreal.ca/guides/education-interculturelle-et-diversite-linguistique>.

Création d'un livre familial bilingue ou plurilingue

La FQOCF a développé le programme en littératies familiales Il était une fois nos histoires et en a soutenu la mise à l'essai dans plusieurs OCF au Québec. Ce programme de six rencontres, destiné aux parents d'enfants de 0 à 5 ans (et adaptable pour des enfants plus âgés), invite les familles à créer leur propre livre en s'inspirant de leurs histoires, de leurs souvenirs et de leurs passions, à utiliser des matériaux simples et créatifs pour fabriquer pages et reliure, et à découvrir des notions d'éveil à l'écrit. Les participantes et participants explorent aussi des jeux facilitant la mise en récit, accessibles à toutes et tous, et prennent conscience des richesses en littérature qu'ils peuvent transmettre à leurs enfants. Cette activité est adaptable aux réalités linguistiques des familles, qui peuvent personnaliser le livre à partir de leur langue et de leur culture d'origine. Aujourd'hui animé dans plusieurs OCF, le programme dispose également d'un guide d'animation offert aux membres de la FQOCF ayant suivi la formation. Pour obtenir plus d'informations, écrivez à vie.associative@fqocf.org.

7. Il existe une vidéo sur la réalisation de cette activité en salle de classe : <https://elodil.umontreal.ca/videos/les-congeneres-anglais-francais-vocabulaire>.

Lectures

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) offre des accès à des plateformes numériques avec des ouvrages en anglais. De plus, elle propose une collection multilingue, avec près de 10 000 livres pour adultes et plus de 3 000 livres pour enfants en arabe, en chinois et en espagnol. Un grand nombre de livres numériques peuvent également être téléchargés dans ces mêmes langues, ainsi qu'en italien, en portugais et en ukrainien. Pour voir la collection multilingue de BAnQ, consultez le lien suivant : <https://www.banq.gc.ca/notre-institution/grande-bibliotheque/collection-multilingue>.

De plus, l'organisme JAME a élaboré de nombreuses bibliographies d'albums jeunesse, notamment une bibliographie de livres qui sont disponibles en anglais et en français, afin de pouvoir faire des lectures bilingues anglais-français du même livre. Les albums qui sont présentés dans la bibliographie interculturelle peuvent être utilisés lors d'activités d'ouverture aux langues et de valorisation des langues maternelles des enfants et de leurs parents. Pour voir les bibliographies de JAME, consultez le lien suivant : <https://jame-mtl.org/ressources>.

4.5. S'inspirer : des idées pour les enfants et les parents

Voici une sélection de liens qui pourront vous inspirer pour créer des activités destinées aux enfants, aux parents ou à toute la famille.

L'éveil aux langues

<https://elodil.umontreal.ca/videos/eveil-aux-langues-et-grammaire>

<https://elodil.umontreal.ca/videos/eveil-aux-langues-et-aux-cultures-a-lecole-alp>

<https://elodil.umontreal.ca/videos/eveil-aux-langues-et-litterature-jeunesse>

<https://elodil.umontreal.ca/videos/eveil-aux-langues-et-imagier-plurilingue>

Sacs d'histoires

<https://podeduc.apps.education.fr/video/42531-le-sac-a-histoire-multilingue-ecole-gaveau-macemp4>

Production de textes identitaires bilingues et plurilingues

<https://elodil.umontreal.ca/videos/projet-tresors-de-famille-et-ecriture>

<https://elodil.umontreal.ca/videos/ecriture-et-histoires-familiales-mes-langues>

Exploitation de livres bilingues ou plurilingues

<https://elodil.umontreal.ca/videos/veil-aux-langues-et-livres-bilingues/>

https://www.youtube.com/watch?v=Kia9lt_dTLo

Exploitation de livre évoquant les autres langues et cultures, la différence et l'altérité

<https://elodil.umontreal.ca/videos/quatre-petits-coins-de-rien-du-tout>

<https://elodil.umontreal.ca/videos/veil-aux-langues-et-aux-cultures-a-lecole-alp>

4.6. Les ressources gouvernementales et communautaires

Enfin, les OCF ne sont pas seuls : plusieurs ressources communautaires et gouvernementales existent pour soutenir l'accompagnement des familles québécoises d'expression anglaise et enrichir les pratiques internes.

Réseau communautaire de santé et de services sociaux – Community Health and Social Services Network (CHSSN)

Le CHSSN a mis sur pied un projet, l'Initiative de réseautage et de partenariat (NPI), dont l'objectif est de développer et de mobiliser des réseaux de santé et de services sociaux pour les communautés d'expression anglaise du Québec. Ce projet aborde plusieurs enjeux concernant ces populations et peut être une ressource riche afin d'échanger avec d'autres organismes aux réalités similaires, de créer des partenariats et de trouver des outils pour atteindre, entre autres, les personnes d'expression anglaise isolées.

Pour trouver l'organisme qui s'occupe des communautés d'expression anglaise de votre région,

consultez le site Internet du CHSSN : <https://chssn.org/fr/projects/npi>.

Formation *Soutenir l'acquisition du français en contexte plurilingue* de l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)

Cette formation, destinée aux membres de l'AHGCQ, a été développée en partenariat avec l'organisme JAME dans le cadre d'un projet financé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Bien qu'elle soit davantage orientée vers l'apprentissage du français des enfants allophones, elle permet aussi d'outiller l'éducateur ou l'éducatrice en halte-garderie communautaire dans l'accompagnement au quotidien de ces enfants. Pour en savoir plus, voici le lien : <https://ahgcq.org/programme-de-formation>.

Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise

Cette instance a comme mission d'assurer la prise en compte des préoccupations des Québécoises et Québécois d'expression anglaise concernant les décisions et les orientations du gouvernement en place, et ce, en concertation avec les organismes concernés et les ministères. Les coordonnées du ministre responsable sont disponibles sur la page du Secrétariat. Les familles d'expression anglaise fréquentant votre organisme ou vous-même pouvez entrer en contact avec ce dernier.

Site du Secrétariat : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/secretariat-relations-quebecois-expression-anglaise>

Le programme Renforcer la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec, mis sur pied par ce secrétariat, souhaite appuyer, entre autres, les organismes qui offrent des services aux communautés d'expression anglaise en leur octroyant une aide financière pour le soutien à la mission globale ou à des projets locaux, régionaux ou nationaux. Nous vous recommandons d'aller jeter un coup d'œil au programme pour voir si vous pourriez bénéficier de ce soutien financier.

Site du programme : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/secretariat-relations-quebecois-expression-anglaise/mission-mandats/programme-renforcer-vitalite>

Bibliographie

- Antonini, R. (2022). Children's narratives of the emotional impact of Child Language Brokering. *MediAzioni*, 33(1), D132–D154. <https://doi.org/10.6092/issn.1974-4382/15269>
- Armand, F. (2012). Enseigner en milieu pluriethnique et plurilingue : place aux pratiques innovantes ! *Québec français*, (167), 48-50.
- Auclair, N., Frigon, C., et St-Amant, G. (2023). *Faits saillants sur la langue anglaise au Québec en 2021*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023016-fra.htm>
- Cohen-Émerique, M. (1993). L'approche interculturelle dans le processus d'aide. *Santé mentale au Québec*, 18(1), 71-91. <https://doi.org/10.7202/032248ar>
- Collins, T. (2021). *Black student experiences in English Quebec schools: A DisCrit composite counter-story of the special education placement process* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://umontreal.scholaris.ca/items/3bd1666b-f851-40e6-b133-bf17b6171845>
- Cummins, J. (2001). La langue maternelle des enfants bilingues. *Sprogforum*, (19).
- Ducharme, A., Paquette, J., et Daly, S. (2023). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022 : portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-developpement-enfants-maternelle-2022.pdf>
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. (2016a). Guide d'appropriation sur le fondement Éducation populaire. Dans *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*.
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. (2016b). Guide d'appropriation sur le fondement Enrichissement de l'expérience parentale. Dans *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*.
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. (2016c). Guide d'appropriation sur le fondement Milieux de vie. Dans *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*.
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. (2019a). Cultiver le goût d'apprendre en famille et entre familles. Dans *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*.
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. (2019b). Regard sur les contextes et les situations de vulnérabilité : l'approche globale et les pratiques d'accompagnement des familles. Dans *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*.
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. (2024). *Des pratiques innovantes pour la réussite éducative dans les organismes communautaires Famille*.
- Grosjean, F. (2010). *Bilingual: Life and reality*. Harvard University Press.
- Lavoie, A., et Summerhays, D. (2024). *La parentalité au Québec en 2022 : une analyse comparative selon le groupe linguistique*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/parentalite-quebec-2022-groupe-linguistique.pdf>
- MacPhee, M. (2021). The differentiated parent support model: Enhancing the involvement of parents who do not speak the school language. *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation*, 44(1), 28-56. <https://www.jstor.org/stable/27089227>
- Mc Andrew, M., Balde, A., Bakhshaei, M., Tardif-Grenier, K., Audet, G., Armand, R., Rousseau, C. (2015). *La réussite éducative des élèves issus de l'immigration. Dix ans de recherche et d'intervention au Québec*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Miyairi, M., et Lehrer, K. (2025). *La situation en matière d'emploi chez les Québécois et Québécoises d'expression anglaise*. Société de recherche sociale appliquée. <https://pertquebec.ca/wp-content/uploads/2025/12/La-situation-de-lemploi-chez-les-Quebecois-dexpression-anglaise.pdf>
- Montgomery, C., et Bourassa-Dansereau, C. (2017). *Mobilités internationales et interventions interculturelles* (3^e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Organisation des Nations Unies. (1992). *Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques* (résolution 47/135).

- Paquette, J., et Groleau, A. (2024). *La vulnérabilité chez les enfants de maternelle 5 ans anglophones au Québec : portrait et comparaison avec les enfants francophones*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/vulnerabilite-enfants-maternelle-5-ans-anglophones-francophones-quebec.pdf>
- Paré, P.-O. (2025). *Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises et des municipalités du Québec en 2023 : rapport descriptif*. Institut de la statistique du Québec. https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2025/enquete_exigences_linguistiques_quebec_2023_rapport_descriptif.pdf
- Pocock, J. (2019). *Baseline data report 2018-2019, part 1 (telephone survey): English-language health and social services access in Québec*. Community Health and Social Services Network. <https://chssn.org/wp-content/uploads/2021/08/CHSSN-Baseline-Data-Report-2018-2019-part-1.pdf>
- Pocock, J. (2023). *Demographic profiles of Québec's English-speaking communities, Québec*. Community Health and Social Services Network. <https://chssn.org/wp-content/uploads/2023/06/2021-BDR-Province-of-Quebec.pdf>
- Rachédi, L., et Taïbi, B. (2019). *L'intervention interculturelle* (3^e éd.). Chenelière Éducation.
- Réseau communautaire de santé et de services sociaux. (2023). *Portrait des communautés anglophones vulnérables au Québec* [mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des langues officielles]. https://sencanada.ca/Content/Sen/Committee/441/OLLO/briefs/2023-04-28_OLLO_SS-3_Brief_CHSSN_f.pdf
- Rezzoug, D., De Plaën, S., Bensekhar-Bennabi, M., et Moro, M.-R. (2007). Bilinguisme chez les enfants de migrants, mythes et réalités. *Le français aujourd'hui*, 158(3), 58-65.
- Richard, M. (2023). *Intervenir en contexte interculturel* [formation]. Centre social d'aide aux immigrants.
- Tupula Kabola, A. (2025). *Le bilinguisme, un atout dans son jeu : soutenir l'enfant qui apprend plusieurs langues*. Éditions CHU Sainte-Justine.
- Université de Montréal. (s. d.). *Présentation : bienvenue dans le site ÉLODiL*. ÉLODiL. <https://elodil.umontreal.ca/presentation>



Remerciements

Merci aux coautrices de ce guide pour leur apport, leur expertise et leur passion pour les approches plurilingues :

- Érica Maraillet, directrice générale de l'organisme JAME
- Marianne Quenneville-Dumont, médiatrice en littératie de l'organisme JAME



Un remerciement spécial à Jasmine Zielinski, conseillère pédagogique à l'AHGCQ, pour son soutien au développement de la formation et du guide.

Crédits :

Équipe d'orientation et de rédaction :

Érica Maraillet, Marianne Quenneville-Dumont, Camille Tremblay, Sandra Lavoie et Esther Dibo

Coordination du contenu : Camille Tremblay, Amel Abou-el-aazm et Sofie Therrien

Coordination de production :

Marie-Josée Lemieux

Révision linguistique : Marilou Gagnon-Thibault

Mise en page : Pro-Actif

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), 2026

ISBN : 978-2-920161-91-7 (Imprimé)

ISBN : 978-2-920161-92-4 (PDF)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

Bibliothèque et Archives Canada, 2026

Le projet SOFEA bénéficie du soutien financier du :

*Secrétariat aux relations
avec les Québécois
d'expression anglaise*

Québec 



SOFEA

Soutien aux organismes communautaires
Famille accompagnant les familles
d'expression anglaise

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille

222, avenue Victoria,
Saint-Lambert (QC) J4P 2H6
Téléphone : 450 466-2538
Sans frais : 1 866 982-9990

Courriel : accueil@fqocf.org

fqocf.org



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille